

1. CALENDRIER

Critérium national handi-aviron – engagements libres

- Lundi 09 mai 08h00 ouverture des inscriptions sur l'Intranet fédéral
- Mardi 24 mai 14h00 clôture des inscriptions 16h00 consultation des inscriptions sur avironfrance.fr
- Vendredi 27 mai 16h00 consultation de l'ordre des départs sur avironfrance.fr
- Vendredi 03 juin 18h00 réunion des délégués

2. ÉPREUVES ET HORAIRES PRÉVISIONNELS DES FINALES

HANDI-AVIRON et AVIRON ADAPTÉ – distance de course : 500 m – finales samedi 04 juin

17	SH1x open	17h30	1 rameur en couple open (AS, TA, LTA-PD)	
18	SF1x open	17h40	1 rameuse en couple open (AS, TA, LTA-PD)	
19	SH2x open	17h50	2 rameurs et/ou rameuses en couple open (AS, TA, LTA-PD-VI)	
20	SH4+ LTA-PD-VI	17h50	4 rameurs et rameuses en pointe avec barreur jambes, tronc et bras	dont 1 femme minimum
21	SH1x LTA-ID		1 rameur en couple aviron adapté	
22	SF1x LTA-ID		1 rameuse en couple aviron adapté	
23	SH4Yx/+ LTA-ID		Yollette à 4 rameurs et rameuses en couple ou pointe handicap mental	dont 1 femme minimum

3. REMARQUES

Participation au Critérium national handi-aviron et aviron adapté

Voir le récapitulatif en dernière page.

Les épreuves en SH1x et SF1x open sont ouvertes aux catégories AS, TA et LTA-PD.

Les épreuves en SH1x LTA-ID et SF1x LTA-ID sont courues en embarcations libres avec flotteurs facultatifs.

Classification

Tous les participants devront avoir été classifiés avant le début des épreuves.

Une session de classification pour les handicaps physiques aura lieu sur place le vendredi 3 juin avec rendez-vous préalable auprès de la FFA.

Pour les handicaps mentaux, la classification sera faite sur présentation de la carte d'invalidité à transmettre à la FFA par mail à l'adresse suivante: handicaps@avironfrance.fr

Engagements

Les engagements sont faits uniquement sur l'Intranet fédéral. Un rameur ne peut participer qu'à une seule des épreuves 17 à 23 (épreuves hommes et femmes). Les rameurs participant aux épreuves 17 à 23 (critérium national handi-aviron et aviron adapté) peuvent en plus participer à une seule des épreuves 14 à 16 (épreuves mixtes).

4. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

Les horaires seront établis en fonction du nombre d'engagés.

- Samedi 04 juin à partir de 11h30 séries qualificatives handi-aviron et aviron adapté
- à partir de 17h30 finales handi-aviron et aviron adapté

5. CONTACT ET HÉBERGEMENT

Informations sur www.asgaviron.com – contact@asgaviron.com ou C88009@club.avironfrance.fr

SYSTÈMES DE QUALIFICATION ET GRILLES DE PROGRESSION

CHAMPIONNAT DE FRANCE SÉNIOR SPRINT, CRITÉRIUM NATIONAL SÉNIOR SPRINT ET CRITÉRIUM NATIONAL HANDI-AVIRON

Système de qualification

- Engagements libres

de 1 à 6 participants	1 finale directe	<ul style="list-style-type: none"> finale A directe
de 7 à 12 participants	2 séries qualificatives	<ul style="list-style-type: none"> les 2 premiers de chaque série et les 2 meilleurs temps des restants en finale A, les autres en finale B
de 13 à 18 participants	3 séries qualificatives 2 demi-finales	<ul style="list-style-type: none"> les 2 premiers de chaque série et les 6 meilleurs temps des restants en demi-finale, les autres en finale C les 3 premiers en finale A, les autres en finale B
de 19 à 24 participants plus de 24 participants	4 séries qualificatives 5 séries qualificatives et plus 4 quarts de finale 2 demi-finales A/B 2 demi-finales C/D	<ul style="list-style-type: none"> 19 à 24 bateaux sont placés au temps en quart de finales les 24 meilleurs temps des séries sont placés au temps en quart de finales les autres en finales de classement les 3 premiers de chaque quart de finale en demi-finale A/B, les autres en demi-finale C/D les 3 premiers en finale A, les autres en finale B les 3 premiers en finale C, les autres en finale D

Grille de progression

Système de 7 à 12 participants

Séries	Quarts de finale	Demi-finales	Finales
S1			1-S1
			2-S1
			3-S1
			4-S1
			5-S1
			6-S1
S2			3T-RS
			4T-RS
			5T-RS
			6T-RS
			7T-RS
			8T-RS

Remarque: finale B à partir de 8 participants.

Système de 13 à 18 partants

Séries	Quarts de finale	Demi-finales	Finales
S1		DF1	1T-1&2S
			4T-1&2S
			5T-1&2S
			2T-RS
			3T-RS
			6T-RS
S2		DF2	2T-1&2S
			3T-1&2S
			6T-1&2S
			1T-RS
			4T-RS
			5T-RS
S3			7T-RS
			8T-RS
			9T-RS
			10T-RS
			11T-RS
			12T-RS

Remarque: finale C à partir de 14 participants.

Système de 19 à 24 participants et plus

Séries	Quarts de finale	Demi-finales		Finales	
		Option 1	Option 2		
S1	QF1	1T-S	1-QF1	1-QF1	FA
		8T-S	1-QF2	1-QF3	
		9T-S	2-QF3	2-QF2	
		16T-S	2-QF4	2-QF4	
		17T-S	3-QF1	3-QF1	
		24T-S	3-QF3	3-QF4	
S2	QF2	2T-S	1-QF3	1-QF2	FB
		7T-S	1-QF4	1-QF4	
		10T-S	2-QF1	2-QF1	
		15T-S	2-QF2	2-QF3	
		18T-S	3-QF2	3-QF2	
		23T-S	3-QF4	3-QF3	
S3	QF3	3T-S	4-QF1	4-QF1	FC
		6T-S	4-QF2	4-QF3	
		11T-S	5-QF3	5-QF2	
		14T-S	5-QF4	5-QF4	
		19T-S	6-QF1	6-QF1	
		22T-S	6-QF3	6-QF4	
S4	QF4	4T-S	4-QF3	4-QF2	FD
		5T-S	4-QF4	4-QF4	
		12T-S	5-QF1	5-QF1	
		13T-S	5-QF2	5-QF3	
		20T-S	6-QF2	6-QF2	
		21T-S	6-QF4	6-QF3	
S5			1		
			2		
			3		
			4		
			5		
			6		

Exemple de codage:

- 1-S1 1^{er} de la série 1
- 1-DF1 1^{er} de la demi-finale 1
- 1T-S 1^{er} temps de toutes les séries
- 1T-RS 1^{er} temps des restants (non qualifiés à la place dans les séries)
- 1T-1&2S 1^{er} temps des 1^{ers} et 2^{es} de toutes les séries
- 1-1QF 1^{er} temps des 1^{ers} de tous les quarts de finale

Points de classement

Championnats de France d'aviron indoor et Open

Seuls les participants licenciés FFA marquent des points.

À l'issue des championnats open, un classement composé uniquement des équipes licenciées FFA est publié.

Les points obtenus par des équipes mixtes de clubs sont partagés entre les clubs au prorata du nombre de licenciés.

Place	Points attribués		
	Individuel	Équipe LTA-ID jeunes	Équipe LTA-ID adultes
1	20	15	15
2	18	13	13
3	16	11	11
4	14	9	9
5	13	8	8
6	12	7	7
7	11	6	6
8	10	5,5	5,5
9	9	5	5
10	8	4,5	4,5
11	7	4	4
12	6	3,5	3,5
13	5	3	3
14	4	2,5	2,5
15	3	2	2
16	2	1,5	1,5
17 à n	1	1	1

Championnats de France bateaux courts

Les points obtenus aux Championnats de France bateaux courts handi-aviron par les équipages mixtes de clubs (rameur handi et guide) sont partagés entre les clubs de chacun des licenciés.

Points pour les 1x et 2- (*)			
Finale A (de 1 à 6)		Finale B (de 7 à 12)	
Place	Points	Place	Points
1	40	7	14
2	34	8	10
3	30	9	8
4	26	10	6
5	22	11	4
6	18	12	2

Critérium national aviron et handicaps

Courses hors championnats des Championnats de France bateaux courts.

Points pour les 1x, 2x				Points pour les 4Yx+, 4+			
Finale A de 1 à 6		Finale B de 7 à 12		Finale A de 1 à 6		Finale B de 7 à 12	
Place	Points	Place	Points	Place	Points	Place	Points
1	20	7	7	1	30	7	12
2	17	8	5	2	26	8	10
3	15	9	4	3	23	9	8
4	13	10	3	4	20	10	6
5	11	11	2	5	17	11	4
6	9	12	1	6	14	12	2

Points de participation

Il est attribué 1 point par compétiteur participant aux championnats interrégionaux handi-aviron.

Points de sélection

Il est attribué 16 points par compétiteur sélectionné en équipe de France pour participer au Championnat du Monde handi-aviron ou aux Jeux Paralympiques.

Points d'expansion

Il est attribué 1 point par unité de licence FFA référencée dans le champ handicap sur le serveur licence fédéral.

Points de formation

Il est attribué 25 points au club ayant, avec le label École Française d'Aviron, la mention « aviron et handicaps ».

Points d'encadrement

Il est attribué 10 points par éducateur, licencié dans le club, titulaire d'un Certificat de Qualification Handisport (CQH), d'une attestation de Qualification Sport Adapté (AQSA) ou du diplôme éducateur fédéral « handicaps ». Les formations prises en compte sont celles renseignées sur le serveur fédéral.

RÉCAPITULATIF DE LA RÉGLEMENTATION AVIRON ET HANDICAPS

La thématique « aviron et handicaps » regroupe l'handi-aviron (handicap physique et visuel) et l'aviron adapté (handicap mental et psychique).

1. ABRÉVIATIONS

- AS : bras et épaules (Arms and Shoulders);
- TA : tronc et bras (Trunk and Arms);
- LTA : jambes, tronc et bras (Legs, Trunk and Arms);
- PD : handicap physique (Physical Disability);
- VI : handicap visuel (Visual Impairment);
- ID : handicap mental (Intellectual Disability).

2. CLASSIFICATIONS

Tous les rameurs souhaitant participer à des épreuves nationales doivent avoir été classifiés au préalable selon les procédures suivantes :

Handi-aviron

Une session de classification a lieu 3 fois par an, la veille :

- Des Championnats de France d'aviron indoor;
- Des Championnats de France bateaux courts handi-aviron et Critérium aviron adapté;
- Et du Critérium national handi-aviron et aviron adapté.

Il faut prendre rendez-vous au minimum 15 jours avant l'événement.

Un dossier médical doit être fourni au préalable au classificateur médical.

Aucune classification ne sera possible sans dossier médical.

Pour les handicaps visuels, une visite chez un ophtalmologue doit être effectuée avant la classification (document fourni par la FFA).

Un guide de classification est téléchargeable sur le site internet de la FFA.

Aviron adapté

Envoyer une copie de l'attestation MDPH et de l'attestation de l'établissement d'accueil (IME, ESAT, foyer de vie, ...).

Pour tous renseignements et prise de rendez vous :

handicaps@avironfrance.fr ou 01 45 14 26 61

3. ÉQUIPEMENTS RÉGLEMENTAIRES

Tous les rameurs malvoyants doivent porter des lunettes zéro vision dès l'embarquement et jusqu'au retour au ponton.

Les flotteurs sont obligatoires pour les rameurs AS. Ils doivent effleurer la surface de l'eau de chaque côté lorsque le rameur est en position de sécurité. Ils sont facultatifs pour les autres catégories.

Les sièges/assises sont fixes pour les rameurs AS et TA.

Les sangles sont obligatoires au dessus des genoux pour les rameurs AS et TA ainsi que sous la poitrine pour les rameurs AS. S'il y a deux sangles, elles doivent être positionnées dans le même sens pour une ouverture plus rapide.

Les coques utilisées par les rameurs AS et TA sont des bateaux handi-aviron, type canoë, homologués par la FISA : voir site FFA (Swift, Wintech, Filippi, Empacher). Celles utilisées par les rameurs LTA sont des coques standard.

4. COMPÉTITIONS

Au niveau national, pour permettre à un plus grand nombre de personnes en situation de handicap de participer, les 4+ LTA-PD-VI et les 4Yx/+ LTA-ID doivent être composés d'au moins une femme.

Pour les épreuves du chemin de sélection, les 2- LTA sont composés d'un rameur « handi » et d'un rameur valide (guide). Le guide peut être un homme ou une femme. Si c'est un homme, l'engagement du bateau sur le serveur fédéral se fera en SH2- LTA pour des raisons informatiques. Ces équipages seront replacés dans leur épreuve officielle par la FFA après clôture des engagements.

Le barreur des 4+ LTA-PD-VI et 4Yx/+ LTA-ID peut être un homme ou une femme. Le poids minimum est de 50 kg.

Les mixtes de club sont autorisées pour le Championnat de France bateaux courts handi-aviron et le Critérium national handi-aviron et aviron adapté.

La pratique en couple LTA (1x ou 2x) est réservée aux rameurs justifiant d'une perte de 20 points sur un membre. Ils doivent être classifiés « pointe et couple ».

Déficient visuel : dans un équipage, il ne peut pas y avoir plus de 50 % de LTA-VI et plus de 25 % de LTA-VI B3. Ils ne peuvent donc pas participer en 1x et les VI B3 ne peuvent pas participer en 2x.

Distances de courses

- Tête de rivière :
 - 6 000 m pour les LTA-PD-VI;
 - 3 000 m pour les AS, TA et LTA-ID;
- Course en ligne : 1 000 m pour tous;
- Sprints : 500 m.

Temps pronostics

	Homme	Femme	Mixte
1x AS	4'33"	5'11"	
1x TA	4'10"	4'30"	
2x TA			3'50"
1x LTA	3'30"	3'47"	
2x LTA			3'26"
2- LTA	3'13"	3'34"	
4+ LTA			3'12"

Temps handicaps pour les épreuves open sur 1 000 m

	AS	TA	LTA
1x Femme	0	+ 41"	+ 1'24"
1x Homme	0	+ 22"	+ 1'03"
2x Mixte		0	+ 24"
4+ Mixte		0	+ 38"